

AFFAIRE N°09 : RENCONTRE CREG/CRBAA (U 19) DU 18/05/2024

- Vu la feuille du match
- Vu les rapports des arbitres qui signalent l'absence des catégories jeunes du club CREG (U15 - U17 et U19) sur le terrain.
- Attendu que les rencontres en question ont été programmées le 18/05/2024 à 09H00-11H00 et à 12h30 à Ouled Rahmoune.
- Attendu que le club CREG est à son 3eme forfait phase retour (Dans les trois catégories J.C.M).

✚ **1er Forfait : Rencontre CREG/USK du 04/05/2024 AFF N° 314 (J.C.M).**

✚ **2eme Forfait : Rencontre ADC/CREG du 11/05/2024 AFF N° 332 (J.C.M).**

✚ **3eme Forfait : Rencontre CREG/CRBAA du 18/05/2024 AFF N° 340 (J.C.M).**

- Attendu que le club n'a rien apporté de nouveau à son 3eme forfait.

Par ces Motifs la commission d'organisation sportive décide :

- ✚ **Défalcation de (03) Trois points à l'équipe Séniors du club CREG article N° 423 du 06/02/2023.**

Le Président

Z . FETHI

Le Secrétaire

k . DJARBOUAA